

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Présents : G. BASSET - S. BONJEAN - C. CHEVALIER - J.M.JAMET - J.M LAROCHE - D. PAQUERIAUD - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - P.VIMONT - D. VIZIER

Absents : Danièle MOUSSET (procuration à Bernard TRONCIN) - Martine GOUEFFON (procuration à Didier PAQUERIAUD) - Florence JOUANET (procuration à Dominique VIZIER) - Sophie BURGAT (procuration à Céline CHEVALIER)

Secrétaire de séance : Sylvain BONJEAN

Ordre du jour :

↳ Election délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales :

La liste proposée obtient 15 voix

Titulaires : -LAROCHE Jean-Michel
 - GOUEFFON Martine
 -PAQUERIAUD Didier

Suppléants : - CHEVALIER Céline
 - SIMON Michel
 - MOUSSET Danièle

↳ Convention avec l'accueil de loisirs de Dompierre sur Besbre

Suite à une demande d'une administrée souhaitant inscrire sa fille à l'accueil de loisirs de Dompierre sur Besbre au mois d'août, celui de Jaligny-Neuilly ne fonctionnant pas à cette période, il est nécessaire de signer une convention avec l'accueil de loisirs de Dompierre sur Besbre pour permettre l'inscription des enfants de Bessay. La participation versée à la commune de Dompierre sera récupérée après bilan des heures d'utilisation auprès des familles bénéficiaires. Christophe POMMIER ne participe pas au vote.

Participants au vote : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention :

↳ Autorisation donnée au Maire pour signer les contrats d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité et au remplacement des fonctionnaires et des agents contractuels

Suite au changement de Maire, il convient de prendre une nouvelle délibération générale autorisant le Maire à signer chaque nouveau contrat d'agent contractuel en cas d'absence ou en cas d'accroissement temporaire d'activité.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses :

Le Maire informe le Conseil des déclarations d'intention d'aliéner qui ont été reçues par la mairie.

Il donne les noms des membres nommés du CCAS :

- Mesdames : Marie Hélène BOUILLET (représentante de la Croix Rouge), Monique CHARNET (Représentante des associations de personnes âgées), Nicole SIMON.
- Messieurs : Philippe BONJEAN, Fernand BUSSEROLLES, Jean-François MANGIN (Représentant de la FNATH).

Il informe les membres du conseil de l'annulation de la réunion annuelle du CDEN (Conseil départemental de l'Éducation nationale) qui traite entre autre des fermetures, ouvertures de classes envisagées, le conseil départemental, l'associations des maires dénoncent ces principes de non concertation et il propose à la municipalité de s'associer à ces contestations justifiées La municipalité a reçu un courrier félicitant la commune pour la propreté de ses toilettes publiques.

L'inauguration du foyer du foot suite aux travaux effectués aura lieu le vendredi 10 juillet.

Christophe POMMIER a été désigné référent ambroisie.

Des vitesses excessives ont été signalées sur plusieurs rues de Bessay (RD 300, rue de la plaine, rue du Maquis de Chauzy, RN7...). Il faudrait réfléchir à la mise en place de radars pédagogiques Bernard TRONCIN informe le conseil de la mise en place de la Signalétique locale prévue avec les commerçants dans le cadre du CCAB.

Le choix du principe de plantations est fait pour les séquences 1, 2 et 6. Les entrées des maisons seront embellies, colorées.

Les travaux de la séquence 6 (route de Lyon) vont commencer la semaine prochaine. Le jeudi 16 juillet, la chaussée devant la pharmacie sera réparée.

Des devis seront demandés pour le changement de volets de la maison louée par Mr SARRAZIN.

Le devis de l'entreprise Tuilier a été validé pour la rénovation des sanitaires de la garderie. Les travaux devraient être faits avant la rentrée de septembre.

Le dossier de consultation des Entreprises pour la séquence 3 du CCAB est en ligne.

Céline CHEVALIER a assisté au conseil d'école élémentaire – 94 élèves prévus pour la rentrée.

Une semaine de vacances apprenantes se déroulera à Neuilly fin août pour les enfants en difficulté scolaire, 5 enfants de Bessay doivent y participer.

Anaïs BARRAUD a créé un dossier pour l'inscription en ligne des enfants à l'accueil de loisirs. Les TAP seront maintenus à la rentrée, il a été demandé à l'école de musique une animation dans le cadre des TAPS.

Le parcours PEPIT est opérationnel, déjà 50 équipes l'ont testé depuis 15 jours, les commentaires sont très positifs.

Dominique VIZIER fait le point sur la cantine, les dernières semaines sur inscription ont été compliquées, certains parents n'inscrivant pas leur enfant mais Patricia ERAGNE a géré.

Michel SIMON fait part de la visite des ingénieurs de PHOTOSOL, pour l'étude technique de la ferme solaire, ils souhaiteraient débiter les travaux dans un an si un nouveau recours n'est pas déposé.

Christophe POMMIER fait le compte-rendu de la journée vélo organisée avec la communauté d'agglo de Moulins. 41 personnes y ont participé.

7 communes sont inscrites pour le concours des maisons fleuries.

Jean-Michel JAMET informe le conseil que TYPOCENTRE a contacté les entreprises pour les pavés publicitaires pour le bulletin municipal.

Jean Michel LAROCHE informe le conseil de la remise aux normes de la déchetterie de Neuilly-le-Réal. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est à 8.57% ce qui rapporte 95 700€. Trois personnes sont bénéficiaires de la Banque alimentaire sur Bessay.

Le Conseil Communautaire sera mis en place le mercredi 15 juillet à huis clos.

Didier PAQUERIAUD fait part de deux candidatures pour le RAM.

Le dossier de subvention de la région Auvergne pour le CCAB a été complété pour espérer obtenir une subvention plus importante (jusqu'à 100 00€ maximum).

Séance levée à 20h24.